Effets des principaux changements de 1992

La suppression des barrières physiques

- libérera la circulation des biens et des services à travers l'Europe; et
- assurera la pénétration des produits dans tous les pays de CE, une fois qu'ils auront pénétré l'un d'entre eux.

La suppression des barrières techniques

- permettra la libre distribution des produits à travers tous les pays de la CE, une fois qu'ils se seront conformés aux normes techniques de l'un des États membres;
- permettra aux industries de produire en prévision d'un marché plus important; et
- · ouvrira les marchés publics à la concurrence.

La suppression des barrières fiscales

 éliminera les différences importantes qui existent dans les taxes indirectes, différences qui affectent le commerce entre les États membres.

La libéralisation des mouvements de capitaux

- stimulera la concurrence et élargira le choix dans le secteur des services financiers;
- permettra la canalisation des épargnes vers les investissements de manière plus efficace et moins coûteuse; et
- offrira aux emprunteurs l'accès à des sources plus diversifiées et moins coûteuses de crédit commercial et d'investissement au sein de la CE.

L'Union monétaire

- réduira l'incertitude qu'entraînent les fluctuations des taux de change;
- réduira les coûts de conversion des monnaies;
- facilitera le commerce au sein de la CE: et
- accroîtra la stabilité des prix.

Au delà de 1992

Le fait qu'une multitude de pays européens veulent avoir, d'une manière ou d'une autre, des liens avec la CE reflète bien l'importance du potentiel d'affaires du Marché unique. Les pays membres de l'Association européenne de libre-échange (AELÉ)² et ceux de la CE négocient actuellement l'établissement d'un Espace économique européen (EEE). En outre, la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie négocient leur statut de membres associés de la CE d'ici la fin de 1991.

L'AELÉ est constituée de l'Autriche, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et la Suisse. En 1990, la CE et l'AELÉ ont réaffirmé leur intention de signer un accord établissant l'EEE d'ici l'été 1991. L'EEE aura pour effet de resserrer les liens économiques entre ses membres. La conclusion de cet accord créera un marché de 375 millions de consommateurs, avec un minimum de barrières et viendra ajouter 1 billion de dollars (estimation) au PIB déjà important de la CE (4 des six pays membres de l'AELÉ ont un PIB par habitant plus élevé que celui de l'Allemagne).

L'EEE ne permettra pas seulement la libre circulation entre ses membres des capitaux, des biens, des services et de la main-d'oeuvre mais aussi l'harmonisation des politiques fiscales, celles régissant la concurrence, la simplification des procédures douanières et un traitement particulier pour les régions et groupes défavorisés.

En même temps qu'elles progressent, les négociations ont été compliquées par les différences d'opinion entre les membres de l'AELÉ sur la nature de l'EEE: l'Autriche et la Suède perçoivent l'EEE comme une étape vers l'appartenance complète à la CE (l'Autriche a déjà demandé d'y adhérer) tandis que la Suisse et l'Islande voient l'EEE comme une fin en elle-même.

Au cours de la deuxième moitié des années 1980, la CE a conclu avec les pays d'Europe Centrale et de l'Est des accords de coopération, leur concédant des avantages commerciaux et une aide financière. À la suite des changements qui sont intervenus au sein des pays de l'Europe de l'Est, la CE substitue actuellement à ces accords les «Accords Europe» qui sont beaucoup plus globaux. Ceux-ci prévoient des relations beaucoup plus étroites dans les domaines politique, économique et culturel. La CE a eu un rôle prépondérant dans la création de la nouvelle Banque européenne de reconstruction et de développement qui prête les fonds nécessaires à des projets en Europe Centrale et de l'Est. Enfin, la CE s'attend à ce qu'une collaboration plus étroite conduise à l'intégration de ces pays au sein d'une zone continentale de libre-échange.

Plusieurs entreprises songent sérieusement à utiliser des usines en Europe Centrale et de l'Est pour pénétrer les marchés orientaux et occidentaux du continent. General Electric (GE) a acquis le fabricant hongrois Tungsram, se donnant ainsi les moyens de produire des ampoules électriques pour tout le marché européen. General Motors (GM) a investi 200 millions de dollars en Hongrie et en Tchécoslovaquie, qui serviront à produire des moteurs de voitures Opel. Asea Brown Boveri s'est porté acquéreur d'un fabricant de turbines en Pologne. La Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Pologne disposent d'un nombre important de scientifiques, de techniciens ainsi qu'une maind'oeuvre qualifiée à des coûts nettement inférieurs à ceux d'Europe de l'Ouest. Ainsi, l'accès à des marchés européens additionnels constitue un incitatif de plus pour les entreprises canadiennes à tirer parti du Marché unique.

² Bien qu'il ne soit pas membre à part entière de l'AELÉ, le Liechtenstein participe aussi à ces négociations.